

Fonds Paul GENICOT

APPEL 2025 pour le(s) subside(s) 2024-2025 :

FONDS Paul GENICOT (Médecine)

Programme : **APPEL A PROJETS DE RECHERCHE DANS LES DOMAINES DE L'ONCOLOGIE ou de la NEUROLOGIE - MALADIE D'ALZHEIMER**

Organisation : FONDS Paul GENICOT (Médecine)

Deadline : 15/10/2025

Type d'information : [Financement](#)

Type de programme : [Appels à projets de recherche fondamentale](#)

Description courte : Le Fonds Paul GENICOT financera un ou plusieurs projets de recherche dans les domaines de l'Oncologie ou de la Neurologie - maladie d'Alzheimer.

Description complète : Le Fonds Paul Genicot (Médecine) a été constitué pour répondre aux volontés testamentaires du Dr Paul GENICOT et de son épouse, Madame Marie-Louise SOMVILLE.

Les revenus du Fonds sont destinés à soutenir la recherche contre le cancer et la recherche contre la maladie d'Alzheimer. Le jury de sélection pourrait répartir le subside sur plusieurs projets pour un maximum de 100.000 € par projet.

Durée d'utilisation limitée : La durée d'utilisation du subside est limitée à 2 ans à partir de la date d'attribution. Sans demande justifiée du lauréat, le solde de celui-ci à la date limite d'utilisation, reviendra au Fonds Paul Genicot ayant octroyé initialement le subside concerné.

Rapports d'activité : 2 ans après l'obtention du subside, les lauréats devront présenter un rapport sur l'état de leurs recherches. Ce rapport sera adressé au secrétariat de la Faculté de Médecine - fonds.medecine@ulb.be.

Toute publication relative à cette recherche devra obligatoirement et clairement faire référence au Fonds Paul GENICOT.

Critères d'admission/attribution : Le présent appel 2025 est réservé aux promoteurs de recherche qui sont membres définitifs du corps académique.

Financement : Il est demandé aux candidats de fournir des informations sur le(s) autre(s) financement(s) demandé(s) pour leur projet. Cette information devra être fournie via le formulaire joint en annexe. L'utilisation de ce subside est définie par le candidat et est donc laissée à sa discrétion pour couvrir les frais de fonctionnement, personnel, équipement.

Pour postuler / aide du Département : Les dossiers de candidatures soumis devront comprendre le formulaire annexé dûment complété ainsi que :

- Recherche :
- un résumé du projet de recherche, de $\pm$ 2 pages (situant la demande dans le contexte des activités du demandeur) ;
 - un CV (résumé de 3 pages) ;
 - une liste des cinq publications les plus significatives ;
 - une liste des réalisations éventuelles (autre que les publications) que le demandeur aurait à son actif dans le domaine concerné.

Zone géographique : /

Contact interne ULB : Mme Anne-Sophie LEFEBVRE et Mr Matthias GILLOT

Secrétariat de la Faculté de Médecine – Campus ERASME, ULB CP 610,
route de Lennik 808, B-1070 Bruxelles

fonds.medecine@ulb.be

Contact externe : Aucun contact extérieur n'a été référencé pour ce projet. Vous êtes donc invité(e) à prendre contact avec la personne de contact interne ULB ou à répondre directement à l'appel en suivant la procédure indiquée.

No external contact has been referenced for this project. You are therefore invited to contact the ULB's contact person or answer the call directly by following the procedure indicated.

Vous souhaitez recevoir [Recherche](#)
de l'information destinée [\(Equipement, Fonctionnement \(hors mobilité\), Personnel et Sous-](#)
à quel type de profil : [Traitance\)](#)

Discipline(s) [Sciences de la Vie](#)
scientifique(s) de [Médecine](#), [Neurosciences](#) et [Sciences biomédicales](#)
l'appel :